

Une séance ordinaire du conseil municipal de la ville de East Angus a été tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil au 200, rue Saint-Jean Est, le lundi 3 mai 2021 à 19 h par vidéoconférence.

Sont présents : Son Honneur la mairesse Lyne Boulanger, Madame la conseillère et Messieurs les conseillers Michel Champigny, Dany Langlois, Antoni Dumont, Denis Gilbert et Nicole Bernier formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Bruno Poulin, secrétaire-trésorier est présent.

David Fournier, directeur général est également présent.

2021-129 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par le conseiller Dany Langlois
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
D'ouvrir la séance du 3 mai 2021. Il est 19 h 34.

ADOPTÉ

2021-130 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE l'ordre du jour est accepté tel que présenté.

ADOPTÉ

Période de questions de l'assistance

Aucune question reçue par courriel.

CORRESPONDANCES DU MOIS D'AVRIL 2021

- 1 FD.60 La Relève du Haut-Saint-François
 Demande d'aide financière
- 2 FB.40 Fondation émergence
 Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie

2021-131 CORRESPONDANCES D'AVRIL 2021

Proposé par le conseiller Antoni Dumont
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE les correspondances du mois d'avril 2021 soient reçues.

ADOPTÉ

2021-132 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par le conseiller Michel Champigny
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du 12 avril 2021, soient acceptés tels que présentés, les conseillères et les conseillers ayant reçu copie. **ADOPTÉ**

**2021-133 ANNULATION APPEL DE PROPOSITIONS – VENTE DU
TERRAIN DE GOLF**

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à un appel de propositions pour la vente du terrain de golf;

CONSIDÉRANT que la Ville a reçu une proposition et que celle-ci s'est avérée non conforme;

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville annule l'appel de propositions pour la vente du terrain de golf.

ADOPTÉ

**2021-134 AUTORISATION SIGNATURES – VENTE DE TERRAIN –
USINAGE MARCOTTE**

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le maire suppléant Antoni Dumont ainsi que le secrétaire-trésorier Bruno Poulin soient autorisés pour et au nom de la Ville à signer tous les documents relatifs à la vente de terrain (parcelle de la rue de Lisieux et une partie du lot 4 181 936) d'une superficie de 165,70 pieds X 305 pieds avec Usinage Marcotte, à titre gratuit et sans garantie légale.

ADOPTÉ

**2021-135 RÉOLUTION MODIFIANT LA POLITIQUE DE GESTION
CONTRACTUELLE**

ATTENDU QUE la Ville de East Angus, comme toutes les municipalités du Québec, a adopté une politique de gestion contractuelle respectant les exigences prévues à l'article 573.3.1.2 de la *Loi sur les cités et villes* et a été adopté le 20 décembre 2010;

ATTENDU l'entrée en vigueur du projet de loi 67 qui prévoit que pour une période de trois ans à compter du 25 juin 2021, le règlement de gestion contractuelle ou la politique de gestion contractuelle de toute Ville, doit prévoir des mesures qui, aux fins de la passation de tout contrat qui comporte une dépense inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjudgé qu'après une demande de soumissions publique, favorisent les biens et les services québécois et les fournisseurs, les assureurs et les entrepreneurs qui ont un établissement au Québec;

ATTENDU QU'IL y a lieu de modifier la politique sur la gestion contractuelle de la Ville en conséquence;

Proposé par le conseiller Antoni Dumont

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

De réviser la Politique de gestion contractuelle en ajoutant :

« **Mesure 8** Mesures visant à favoriser les biens et les services québécois et les fournisseurs, les assureurs et les entrepreneurs qui ont un établissement au Québec

32.a Avant l'octroi de tout contrat qui comporte une dépense inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjudgé qu'après une demande de soumissions publique, la municipalité identifie les entreprises en mesure de fournir

des biens et services québécois susceptibles de répondre à ces besoins.

Sauf circonstances particulières ou pour des motifs de saine gestion, une fois ces entreprises identifiées, la municipalité favorise l'octroi du contrat à une entreprise en mesure de fournir des biens et services québécois.

32.b À défaut de pouvoir identifier des entreprises en mesure de fournir des biens et services québécois pour répondre à ses besoins, la municipalité doit favoriser l'octroi d'un contrat visé au présent article, à un assureur ou un entrepreneur ayant un établissement au Québec, sauf circonstances particulières ou pour des motifs de saine gestion.» **ADOPTÉ**

2021-136 APPROBATION DES COMPTES

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE les comptes figurant sur la liste des écritures de déboursés du compte général du mois d'avril au montant de 228 707,78 \$ (149 320,59 \$ par chèque et 79 387,19 \$ en transfert électronique) ainsi que la liste des écritures de déboursés du compte salaire du mois d'avril au montant de 63 899,12 \$ soient acceptés tels que présentés. **ADOPTÉ**

2021-137 DÉPÔT RAPPORT SUR LA SITUATION BUDGÉTAIRE

Proposé par le conseiller Antoni Dumont

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le rapport sur la situation budgétaire de la Ville ainsi que le rapport comparatif, datés du 30 avril 2021, soient acceptés, tels que présentés par le secrétaire-trésorier. **ADOPTÉ**

2021-138 DÉROGATION MINEURE – LOT 6 372 896 (222, RUE HAUTE-RIVE)

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de Monsieur Ken Lagueur qui est à l'effet d'autoriser à la clôture de la cour avant secondaire, une hauteur 1,52 mètres au lieu de 1,22 mètres;

CONSIDÉRANT que la demande a été étudiée par le CCU et que le comité en préconise l'adoption.

CONSIDÉRANT que suite à l'avis public paru le 16 avril 2021, aucun commentaire n'a été transmis au secrétaire-trésorier;

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par le conseiller Michel Champigny

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la demande de dérogation mineure faite par monsieur Ken Lagueur soit acceptée selon ce qui suit : l'implantation de la clôture à au moins 3 mètres de la limite de lot à partir du devant de la propriété à l'Ouest jusqu'au fond du terrain vers l'est et sur la limite de lot en arrière : en suivant cette recommandation, cette demande ne portera pas préjudice à aucun propriétaire du voisinage et l'effet d'entraînement est nul compte tenu du nivelé du terrain. **ADOPTÉ**

2021-139 DÉROGATION MINEURE – LOT 4 181 703 (113 RUE GARNEAU)

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de monsieur Steven Prévost, qui est à l'effet :

- D'autoriser une partie de la piscine dans la cour avant, soit à 4,93 mètres de l'emprise de la rue Garneau;
- D'autoriser au coin nord-ouest de la remise une distance de 0,10 mètre au lieu de 1,0 mètre de la ligne de lot;

CONSIDÉRANT que la demande a été étudiée par le CCU et que le comité en préconise en partie l'adoption.

CONSIDÉRANT que suite à l'avis public paru le 19 avril 2021, aucun commentaire n'a été transmis au secrétaire-trésorier;

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le conseil accepte d'autoriser la piscine dans la cour avant mais refuse d'autoriser la remise à 0,10 mètre au lieu de 1,0 mètre de la ligne de lot.

ADOPTÉ

Le conseiller municipal Dany Langlois quitte la rencontre à 19 h 45.

2021-140 PIIA – 22 RUE HORTON

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment visé est situé dans un secteur assujéti au Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), lors de la réunion du comité le 30 avril 2021, a étudié la demande de permis pour le changement du revêtement, la réfection et l'agrandissement de la galerie incluant le changement des colonnes et des rampes, l'installation de marches en bois et revêtement en aluminium autour des fenêtres du 22, rue Horton;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du CCU à l'émission du permis.

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le conseil autorise l'inspecteur à délivrer le permis de construction au propriétaire du 22, de la rue Horton.

ADOPTÉ

Le conseiller municipal Dany Langlois réintègre la rencontre à 19 h 46.

2021-141 ADJUDICATION DE CONTRAT – RÉSERVOIR DE CHLORATION

Proposé par le conseiller Antoni Dumont

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville adjuge le contrat d'achat et d'installation d'un réservoir de chloration à la compagnie Chemaction pour un montant total de 4 205.50 \$ excluant les taxes, selon le document daté du 22 avril 2021.

ADOPTÉ

2021-142 AUTORISATION APPEL D'OFFRES – DÉNEIGEMENT DES RUELLES ET DES STATIONNEMENTS MUNICIPAUX POUR LA SAISON 2021-2022 ET 2 ANNÉES D'OPTION

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Michel Champigny
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le directeur général David Fournier, ainsi que le secrétaire-trésorier Bruno Poulin soient autorisés à procéder à l'appel d'offres pour le déneigement des ruelles et des stationnements municipaux pour la saison 2021-2022, ainsi que deux années d'option. **ADOPTÉ**

2021-143 ADJUDICATION DE CONTRAT – SURVEILLANCE EN RÉSIDENCE – RÉFECTION DES RUES HORTON, ROY ET YORK

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville adjuge le contrat de surveillance en résidence des travaux de réfection des rues Horton, Roy et York, à la firme St-Georges, structures et civil, pour un montant de 18 150 \$, excluant les taxes, conformément à l'offre de service daté du 2 avril 2021. **ADOPTÉ**

2021-144 ADJUDICATION DE CONTRAT – CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX – RÉFECTION DES RUES HORTON, ROY ET YORK

CONSIDÉRANT QUE la Ville a procédé à un appel d'offres sur invitations.

CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu trois soumissions.

Proposé par le conseiller Antoni Dumont
Appuyé par le conseiller Michel Champigny
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville adjuge le contrat de contrôle qualitatif des matériaux concernant les travaux de réfection des rues Horton, Roy et York, à la firme EXP, pour un montant de 19 471.59 \$, incluant les taxes, conformément à l'offre de service daté du 3 mai 2021. **ADOPTÉ**

2021-145 CONSTITUTION DU COMITÉ DE PILOTAGES – MADA-FAMILLE

ATTENDU QUE la MRC du Haut-Saint-François a reçu une réponse positive à sa demande collective, MRC et municipalités, d'appui financier au Programme de soutien à la démarche MADA, volet 1 : Soutien à la réalisation de politiques et de plans d'action en faveur des aînés;

ATTENDU QUE le développement d'une politique des aînés est propice à l'intégration d'un volet familial et que, par conséquent, la démarche entreprise collectivement par la MRC du Haut-Saint-François et les municipalités participantes visera le développement d'une politique pour les aînés et pour les familles.

ATTENDU QUE l'élaboration d'une politique des aînés et de la famille et la mise en œuvre du plan d'action sont des éléments clés de notre attraction/rayonnement compte tenu que notre population est vieillissante;

ATTENDU QUE la MRC du Haut-Saint-François doit s'assurer que chaque municipalité participante adopte une résolution qui autorise la création et la mise sur pied d'un comité de pilotage MADA-Famille décrivant son mandat dont, notamment, la réalisation (élaboration ou mise à jour) de la politique municipale des aînés et des familles et de son plan d'action ainsi que les noms des membres constitutifs avec leurs responsabilités;

EN CONSÉQUENCE

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

IL EST RÉSOLU QUE :

- La municipalité d'East Angus autorise la création du comité de pilotage MADA-Famille.
- La municipalité d'East Angus confie au comité de pilotage MADA-Famille le mandat de lui faire une recommandation menant à la réalisation de la politique municipale des aînés et de la famille ainsi que son plan d'action, selon les étapes de la démarche MADA et famille qui lui incombe. Ces étapes sont les suivantes :
 - 1) Effectuer un diagnostic du milieu comprenant un profil du territoire visé, un inventaire des actions, des infrastructures et des services offerts aux personnes âgées et une consultation permettant l'analyse des besoins basée sur leur point de vue.
 - 2) Rédiger une politique municipale des aînés et de la famille et son plan d'action d'une durée minimale de 36 mois.
- Le rôle de chacun des membres du comité ainsi que les objectifs communs seront définis par ces derniers lors de la première rencontre du comité de pilotage MADA-Famille.
- Le comité de pilotage MADA-Famille de la municipalité d'East Angus sera formé des personnes suivantes :

Nom	Responsabilité de représentation
Sabrina Denault-Lapointe	Personne parent – Organisme de la communauté (La Relève du HSF)
Katia Palardy ou Martine Charest	Organisme (Moisson HSF)
Nicole Bernier	Élue responsable Ville de East Angus
Étienne Bouchard	Directeur des loisirs et de la vie communautaire
France Lebrun	Organisme de la communauté (Centre d'action bénévole HSF)
Michel Guillette	Organisme (Président FADOQ East Angus)
Hélène Lepitre	Organisme (Administratrice – FADOQ East Angus)

ADOPTÉ

2021-146 ADJUDICATION DE CONTRAT – MODULES DE SKATE-PARK

CONSIDÉRANT QUE la Ville a procédé à un appel d'offres sur invitations.

CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu deux soumissions.

Proposé par le conseiller Antoni Dumont

Appuyé par le conseiller Michel Champigny

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville adjuge le contrat d'un module de skate-park à l'entreprise le Groupe Sports-Inter Plus Inc., pour un montant total de 7 576.86 \$ incluant les taxes, selon le document daté du 29 avril 2021. **ADOPTÉ**

2021-147 ADJUDICATION DE CONTRAT – ÉLABORATION, LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE JEUX D'EAU

CONSIDÉRANT QUE la Ville a procédé à un appel d'offres sur SEAO.

CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu deux soumissions.

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville adjuge le contrat d'élaboration, la fourniture et l'installation de jeux d'eau au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Terrassement Limoges et Fils, pour un montant total de 161 730 \$ incluant les taxes. **ADOPTÉ**

2021-148 ADJUDICATION DE CONTRAT – OPÉRATIONS DE L'ARÉNA ROBERT-FOURNIER

CONSIDÉRANT QUE la Ville a procédé à un appel d'offres sur SEAO.

CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu trois soumissions.

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville adjuge le contrat d'opérations de l'aréna Robert-Fournier pour les années 2021 à 2026, au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Vivaction Inc., pour un montant total de 378 883 \$ excluant les taxes. **ADOPTÉ**

2021-149 EMBAUCHE – MARIO DOLBEC

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Michel Champigny

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville engage monsieur Mario Dolbec à titre de cadre temporaire pour un surcroit de travail aux travaux publics pour un maximum de 25 heures par semaine, et d'une durée de maximum de 20 semaines, au taux horaire de 33,56\$. **ADOPTÉ**

2021-150 DON – LA RELÈVE DU HAUT-SAINT-FRANCOIS

Proposé par le conseiller Michel Champigny
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville verse un don de 50 \$ à La Relève du Haut-Saint-François qui offre des fournitures scolaires aux familles démunies.

Il est entendu que la dépense sera imputée au poste 02-110-00-970. **ADOPTÉ**

2021-151 JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE

CONSIDÉRANT que la Charte québécoise des droits et des libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre;

CONSIDÉRANT que le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre;

CONSIDÉRANT que malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie demeurent présentes dans la société;

CONSIDÉRANT que le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence depuis 2003.

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée ;

Proposé par le conseiller Antoni Dumont
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville proclame le 17 mai JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE et de souligner cette journée en tant que telle. **ADOPTÉ**

2021-152 ADOPTION RÈGLEMENT 808 – AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 745 AFIN DE CRÉER LA ZONE Rc-16 À MÊME LA ZONE Rb-15

Proposé par le conseiller Michel Champigny
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le règlement numéro 808 intitulé « Règlement 808 amendant le règlement de zonage numéro 745 afin de créer la zone Rc-16 à même la zone Rb-15 » soit adopté. **ADOPTÉ**

**2021-153 ADOPTION RÈGLEMENT 813 – AMENDANT LE
RÈGLEMENT D’AFFICHAGE 762**

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l’unanimité des conseillers présents, la mairesse n’ayant pas voté.

QUE le règlement numéro 813 intitulé « Règlement 813 amendant le règlement d’affichage 762 » soit adopté. **ADOPTÉ**

**2021-154 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 815 –
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 745
POUR L’AGRANDISSEMENT DE LA ZONE Rb-24 À MÊME
LA ZONE Rb-25 ET POUR LA CRÉATION DE LA ZONE Rc-
17**

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Michel Champigny, avec dispense de lecture, que le règlement 815 modifiant le règlement de zonage numéro 745 pour l’agrandissement de la zone Rb-24 à même la zone Rb-25 et pour la création de la zone Rc-17, sera présenté à une prochaine séance. **ADOPTÉ**

**2021-155 DÉPÔT PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 815 –
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 745
POUR L’AGRANDISSEMENT DE LA ZONE Rb-24 À MÊME
LA ZONE Rb-25 ET POUR LA CRÉATION DE LA ZONE Rc-
17**

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l’unanimité des conseillers présents, la mairesse n’ayant pas voté.

QUE le projet de règlement numéro 815 intitulé « Règlement numéro 815 - modifiant le règlement de zonage numéro 745 pour l’agrandissement de la zone Rb-24 à même la zone Rb-25 et pour la création de la zone Rc-17 » soit déposé. **ADOPTÉ**

2021-156 LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l’unanimité des conseillers présents, la mairesse n’ayant pas voté.

QUE la séance soit levée. Il est 20 h 02 .

ADOPTÉ

**Lyne Boulanger, Mairesse
Ville de East Angus**

**Bruno Poulin, secrétaire-trésorier
Ville de East Angus**

En signant le procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions.

Certificats de crédits disponibles

Numéro Titre

2021-136 Approbation des comptes

2021-141 Adjudication de contrat – Réservoir de chloration

2021-143 Adjudication de contrat – Surveillance en résidence – Réfection des Horton, Roy et York
2021-144 Adjudication de contrat – Contrôle qualitatif des matériaux – Réfection des rues Horton, Roy et York
2021-146 Adjudication de contrat – Module de Skate-Park
2021-147 Adjudication de contrat – Élaboration, la fourniture et l’installation de jeux d’eau
2021-148 Adjudication de contrat – Opérations de l’aréna Robert-Fournier
2021-149 Embauche – Mario Dolbec
2021-150 Don – La Relève du Haut-Saint-François